

BIEN S'INFORMER, POUR MIEUX SE LOGER L'ADIL de Vaucluse.

Accéder à la propriété est le souhait d'un grand nombre de concitoyens. Vous-même et vos services êtes sans doute régulièrement interrogés par des administrés qui envisagent de construire ou d'acheter un logement. Une bonne information préalable est un gage de sécurité pour mener à bien un projet qui engage l'acquéreur (le ménage ou la famille) pour de nombreuses années. L'ADIL qui fonctionne avec la participation principalement des collectivités locales, de l'Etat et des acteurs du logement, est là pour apporter *un conseil complet, neutre et gratuit* aux candidats acquéreurs. Elle les aide à faire un diagnostic financier pour prendre leur décision en connaissance de cause et leur donne les informations juridiques, financières et fiscales qui leur permettent de tirer parti des prêts et aides auxquels ils ont droit, le cas échéant, et de conduire leur projet dans les meilleures conditions. Pour permettre à vos administrés de bénéficier des services de l'ADIL, nous vous proposons d'insérer dans votre prochain bulletin municipal l'article ci-joint. Vos administrés peuvent nous contacter au 04 90 16 34 34 pour toute question et au **04 32 76 30 74** ou par mail : jpn@adil84.fr pour des questions d'accession à la propriété. Espérant que cette opération destinée à accompagner les futurs acquéreurs dans leur démarche contribuera au bon déroulement de leur opération. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sincères salutations.

ARTICLE BULLETIN MUNICIPAL BIEN S'INFORMER, POUR MIEUX SE LOGER L'ADIL de Vaucluse. Créée par le Conseil général de Vaucluse, l'ADIL de Vaucluse est présidée par Madame FOURNIER-ARMAND, Conseillère générale. Constatant que le domaine du logement représentait et représente toujours aujourd'hui un sujet primordial pour les familles françaises, et qu'il était nécessaire et indispensable avant tout engagement de leur part d'avoir accès à une information complète, objective, désintéressée et donc gratuite, les acteurs du logement sous l'égide de l'Instance départementale, ont décidé de créer l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vaucluse. Cet organisme a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement les usagers sur tous leurs projets ou problèmes de logement dans les domaines juridique, financier et fiscal. Plus de 8 000 consultations sont enregistrées chaque année. Au-delà des thèmes comme les rapports locataire/bailleur, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, la fiscalité immobilière, elle consacre en grande partie ses conseils et informations en direction des futurs accédants à la propriété. Il s'agit alors pour le conseiller ADIL d'établir toutes les simulations financières utiles permettant à l'accédant de prendre sa décision en toute connaissance de cause et d'apporter les éclairages complémentaires sur les aspects juridiques et fiscaux du projet. N'encourageant, ni de dissuadant d'accéder, elle permet à l'accédant de prendre sa décision en toute connaissance de cause. Il est à noter que l'ADIL de Vaucluse sera présente sur le salon de la maison individuelle (Salon UMF) en y tenant un stand, manifestation qui doit se tenir les 17, 18 et 19 septembre prochain au Parc des expositions d'Avignon. **POUR EN SAVOIR PLUS**. Le mieux est de prendre **rendez-vous** avec un conseiller juridique et financier de l'ADIL de Vaucluse en téléphonant au **04 32 76 30 74**. Le **Centre d'information sur l'habitat se situe 2, rue St Etienne en Avignon**. Il est possible également d'accéder à un premier niveau d'information en consultant le site de l'ADIL, à l'adresse suivante anil.org.